

Commune de Wellin

Programme Communal de Développement Rural

Partie 2 – Résultats de la participation de la population



Mars 2018

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
1.1. GENESE EN QUELQUES MOTS.....	3
1.2. LIGNE DU TEMPS	6
2. PRESENTATION DE LA FRW, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT.....	7
3. COMMUNICATION	8
3.1. LE LOGO DE L'OPERATION	8
3.2. BULLETIN COMMUNAL, TOUTES BOITES, FLYERS, AFFICHES ET COURRIERS.....	8
3.3. RELAIS PRESSE.....	9
3.4. MEDIAS NUMERIQUES	9
4. L'INFORMATION ET LA CONSULTATION	12
4.1. PERSONNES RESSOURCES.....	12
4.2. VISITES DE TERRAIN.....	12
4.3. REUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION DANS LES VILLAGES.....	12
4.4. AUTRES CONSULTATIONS	14
4.5. RESULTATS DE LA CONSULTATION	15
4.6. RETOUR A LA POPULATION	19
5. LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET SES GROUPES DE TRAVAIL	
20	
5.1. COMPOSITION DE LA CLDR	20
5.2. CALENDRIER DES REUNIONS DE CLDR ET GT	21
5.3. SYNTHESE, METHODOLOGIE ET RESULTATS DES REUNIONS DE CLDR ET GT	23
6. CONCLUSION	40
7. LISTE DES ANNEXES	41

1. Introduction

1.1. Genèse en quelques mots

Décembre 2015 a marqué la fin de la période de validité du précédent PCDR de la Commune de Wellin. Mais sans attendre la fin de cette échéance, un an plus tôt (29/01/15), le Conseil communal a pris la décision de mener une nouvelle Opération de développement rural (ODR) sur base de l'avis positif de la CLDR (22/01/15) et de solliciter l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW). Le Ministre de la Ruralité a rapidement donné son accord et a repris Wellin dans le programme de travail 2016 de la FRW. Le 8/12/15, le Collège communal a choisi le bureau d'étude Impact comme auteur de PCDR. Début 2016, l'équipe en charge du PCDR était en place pour se lancer dans cette nouvelle Opération.

Le lancement de l'ODR

C'est ainsi qu'en février 2016, les agents de développement de la FRW ont commencé leur mission en informant le personnel communal et para-communal de la nouvelle ODR. La FRW a collaboré avec le bureau d'études pour la récolte des données socio-économiques, des visites de terrain et l'interview de personnes ressources. En parallèle, les agents de développement ont mis cette période à profit pour mener une campagne de communication progressive dans le bulletin communal et sur le site internet communal ainsi qu'en créant un site internet et une page Facebook dédiés. En avril, la FRW a pris connaissance d'un premier jet de l'analyse socio-économique fournie par l'auteur de PCDR.

Concrètement pour les habitants, l'aventure de la nouvelle ODR a commencé avec la phase d'information et de consultation de la population. Ainsi, durant tout le mois de mai 2016, les agents de développement de la FRW ont sillonné la commune à la rencontre des habitants : des réunions dans les différentes sections de l'entité ont permis d'informer la population et de récolter ses besoins et souhaits pour l'avenir de la commune. Au total des 5 réunions (petite commune de 3031 habitants avec 9 villages et hameaux), une cinquantaine de Wellinois ont répondu à l'appel. Après avoir identifié les atouts et faiblesses du territoire, ils ont imaginé les projets et actions qui pourraient améliorer durablement le quotidien de l'ensemble de la population. En parallèle de ces réunions et pour toucher davantage de public, la FRW a embrayé sur d'autres types de consultation via des réunions (avec la Commission extrascolaire, les jeunes ados, la Commission sociale...), via la récolte d'avis papier dans des urnes ou encore via internet (formulaire en ligne). Lors de la soirée de synthèse des consultations (06/06/16), environ 70 habitants ont découvert les attentes de leurs concitoyens par le biais d'une exposition colorée et d'un exposé didactique.

La Commission locale de développement rural et les Groupes de travail

Les habitants les plus mordus de développement rural ont pu poser leur candidature pour faire partie de la Commission locale de développement rural (CLDR). Sa composition ayant été approuvée par le Conseil communal le 31/08/16, la CLDR s'est réunie pour la première fois le 22/09/16. Après avoir pris connaissance des données socio-économiques et des souhaits de la population, elle s'est attelée à identifier les atouts et les faiblesses du territoire en vue de rédiger un diagnostic partagé. Sur cette base, elle a identifié 3 défis et 11 objectifs. Les premiers jalons de la stratégie posés, la CLDR a lancé un appel à projets à tous les citoyens et a invité la population à la rejoindre dans des Groupes de travail thématiques (GT). Ainsi, 14 réunions -

dont une visite de terrain - ont permis d'approfondir le diagnostic, de fixer des objectifs de développement et d'imaginer les projets et actions qui permettront aux Wellinois d'atteindre leurs ambitions. En complément de l'apport essentiel de la population, les agents de développement ont régulièrement fait appel à des experts, issus, pour la plupart, de la Commune, des communes voisines ou de la Province de Luxembourg.



L'élaboration du PCDR

La CLDR a repris et débattu les résultats de ces Groupes de travail afin de les intégrer dans la stratégie de développement et de construire, dès le premier semestre 2017, des arbres stratégiques « défis-objectifs-projets ». En mai, la Commission s'est penchée sur les différents projets et actions de manière à les rationaliser et à approfondir certaines idées. Cette réflexion a aussi fait évoluer la stratégie qui est passée de 3 à 2 défis (et de 11 à 10 objectifs), assortis d'un fil rouge autour de la communication. A l'automne, sur base d'un cahier de projets (véritable outil d'aide à la décision), la Commission a arrêté la liste des projets du nouveau PCDR et a procédé au vote des priorités en vue de leur planification dans le temps. Différentes réunions (CLDR, Groupes de travail ciblés) ont alors permis de préciser le contenu des fiches-projets prioritaires. De décembre 2017 à février 2018, l'auteur a présenté le fruit de son travail à la CLDR qui a approuvé le contenu des fiches du lot 1.

Enfin, début mars, une dizaine de membres volontaires de la CLDR, la FRW et le Collège se sont attelés à une relecture des différents documents composant le PCDR. La CLDR a approuvé l'avant-projet de PCDR le 27/03/18, et l'a transmis au Conseil communal pour sa séance du 26/04/18.

Un travail en réseau

De nombreuses réunions de coordination ont été nécessaires au bon déroulement de l'ODR :

- d'une part, les réunions entre Collège-FRW-Auteur, qui ont permis, outre de faire le point régulier sur le calendrier des réunions, de discuter sur l'avancement des réflexions issues de la CLDR, de confronter la vision de l'auteur, de solliciter l'avis du Collège, de pouvoir trancher des questions et étapes clés (information-consultation, stratégie provisoire, résultats des Groupes de travail, stratégie définitive, liste des projets et actions...). En moyenne, il y a eu au minimum une réunion officielle par semestre (en plus des nombreux contacts) ;
- d'autre part, les agents de la FRW ont, à de nombreuses reprises, sollicité les services communaux (tourisme, urbanisme, social, environnement, aînés,...), le CPAS et les

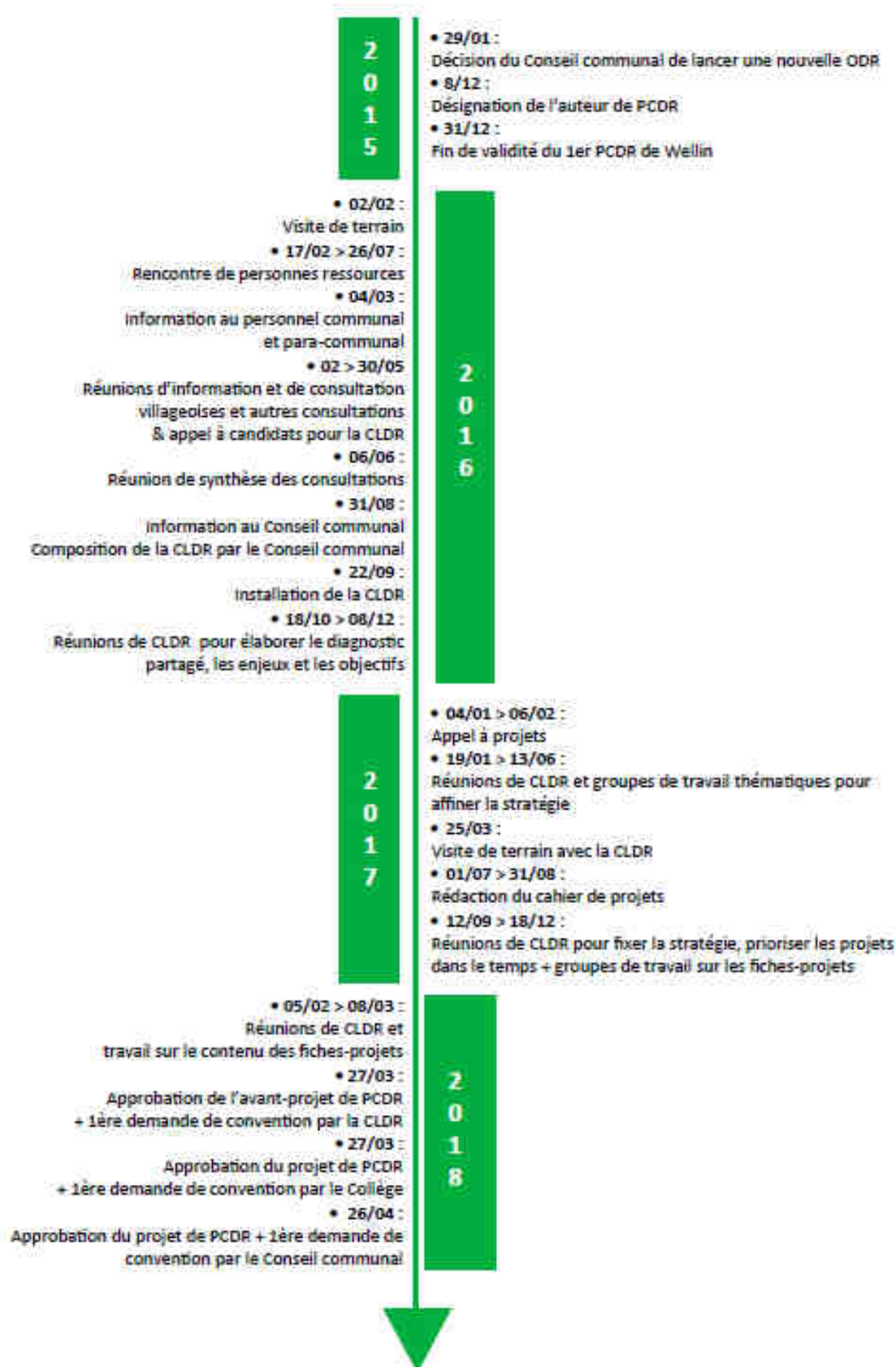
autres acteurs présents sur le territoire en vue d'une bonne complémentarité des actions. Citons par exemple la Maison du Tourisme, l'asbl DEFITS ou encore le GAL Ardenne méridionale. Ces acteurs de développement territorial ont été des partenaires privilégiés en participant à différentes réunions ou Groupes de travail. Les partenariats ainsi amorcés se prolongeront lors de la mise en œuvre des projets.

Le développement durable

Dès le début, les agents de la FRW ont veillé, sans alourdir le processus, à donner les moyens aux habitants et à la CLDR de mener l'ensemble des réflexions dans l'esprit du développement durable. Par exemple, en collaboration avec l'auteur de PCDR, les premières données à traiter par la CLDR ont été présentées selon les 3 piliers du développement durable (qui se retrouvent par ailleurs traités en termes d'impacts dans les fiches-projets). En outre, les méthodologies, le nombre et le type de supports utilisés ont été adaptés en ce sens. Un dernier détail : les réunions de CLDR se sont tenues dans la Maison des associations, bâtiment lauréat du prix d'architecture durable, chauffé aux plaquettes de bois.

Enfin, courant 2016, toujours convaincue par le développement durable, la Commune de Wellin s'est lancée dans la Convention des Maires et la rédaction d'un PAED (Plan d'actions en faveur de l'énergie durable) dont l'objectif est de rejoindre les objectifs européens (« 3 x 20 ») de réduction d'énergie fossile et de production d'énergie renouvelable. Le PAED a été intégré au présent PCDR.

1.2. Ligne du temps



2. Présentation de la FRW, organisme d'accompagnement

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et ascendant, spécifiquement adaptée aux zones rurales wallonnes. Le but est de dynamiser la commune et d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.



Elle a d'abord été l'initiatrice d'expériences pilotes de rénovation rurale. Elle est aujourd'hui le principal organisme d'accompagnement de la politique de Développement rural global organisée par le décret de la Région wallonne du 6 juin 1991, puis par le décret du 11 avril 2014.

Conventionnée avec la Région wallonne et dirigée par un Conseil d'administration pluraliste, la Fondation rurale de Wallonie a pour missions :

- d'informer les mandataires communaux des avantages et obligations de la politique de Développement rural ;
- d'organiser l'information et la consultation de la population afin d'écouter les habitants, de recueillir leurs desiderata et de les aider à réfléchir au devenir de leur commune ;
- d'aider et de soutenir le Conseil communal et les initiatives locales durant toute l'Opération de développement rural ;
- de constituer un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances compétentes, provinciales, régionales, communautaires, fédérales ou européennes.

En 2008, le Ministre de la Ruralité a mandaté la FRW pour qu'elle travaille sur l'amélioration des PCDR de manière à ce qu'ils puissent être pleinement reconnus comme démarche Agenda 21 local. La FRW a également été désignée, fin de la même année, par le Gouvernement wallon pour l'accompagnement des Plans communaux de développement de la nature (PCDN) en Wallonie.

En 2018, 121 communes en ODR et 92 en PCDN sont accompagnées par les agents de développement de la FRW répartis dans huit bureaux régionaux. Ceux-ci sont implantés sur leur territoire d'action. L'accompagnement de la commune de Wellin est assuré par le bureau Ardenne-Famenne situé à Marloie.



3. Communication

Tout au long de cette phase d'élaboration du PCDR, la communication vers la population a été soignée et soutenue, en particulier aux moments clés, comme lors de l'annonce des réunions d'information et de consultation. Divers canaux sont utilisés, classiques ou innovants, afin de rendre l'information concernant l'Opération de développement rural disponible au plus grand nombre.

Des outils de communication déjà en place sont exploités, comme le bulletin et le site internet communal ou encore le blog Sudpresse de Wellin (géré par un membre de CLDR). D'autres sont créés spécialement pour l'occasion comme une page Facebook et un site internet dédié à l'ODR (détaillés ci-après). Les toutes-boîtes, flyers et affiches et les relais dans la presse ont permis d'appuyer la diffusion de l'information en conviant la population aux différentes réunions citoyennes.

3.1. Le logo de l'opération



Une collaboration avec l'Espace Public Numérique de Wellin a permis la conception d'un logo représentant la nouvelle Opération de développement rural. Graphiquement, il est dans la lignée d'autres logos de la commune. Symboliquement, il comporte deux éléments forts : d'une part, les silhouettes humaines représentant la population qui est au cœur - au sens propre comme au figuré - de l'Opération et d'autre part, les lignes d'une maison ou d'un toit qui enveloppent, entourent et « réconfortent » les habitants. Enfin, la population est à nouveau mise à l'honneur avec le sigle de la « CLDR » qui suit l'Opération.

Le logo est utilisé sur tous les canaux de communication (sites internet, communiqués de presse, affiches, flyers, etc.) mais également sur les documents de travail (compte-rendu de réunion, courriers aux membres de CLDR, invitations aux Groupes de travail, PowerPoint, etc.). Il assure ainsi une meilleure visibilité à l'ODR et permet aux citoyens d'identifier facilement tout évènement ou information en rapport avec le processus d'élaboration du PCDR.

3.2. Bulletin communal, toutes boîtes, flyers, affiches et courriers



Toute la population wellinoise a été conviée aux réunions d'information et de consultation ainsi qu'à la réunion de synthèse des consultations via des affiches placées dans les lieux clés de la commune et des flyers, distribués au plus grand nombre. Chaque habitant a également été invité personnellement via des toutes-boîtes distribués par la commune. De plus, chacune des associations répertoriées sur l'entité s'est vu envoyé un courrier personnalisé, invitant chacun de ses membres à participer aux réunions villageoises. Le bulletin communal a également servi de support de communication ; via plusieurs articles, il a relayé vers l'ensemble des citoyens wellinois des informations sur l'état d'avancement de l'Opération.

3.3. Relais presse

Les agents de développement ont régulièrement fait appel à la presse pour accroître la circulation de l'information et améliorer la communication autour de l'Opération de développement rural, en multipliant les canaux de diffusion : presse écrite, radio, blog Sudpresse.

Des communiqués de presse ont ainsi été envoyés pour les réunions d'information/consultation, la réunion de synthèse des consultations, et plus tard, l'appel à projets ainsi que les Groupes de travail thématiques.

On peut citer, parmi les parutions :

➤ Dans la presse écrite :

- « Quel développement rural voulez-vous ? », l'Avenir du Luxembourg, le 31/1/17
- « Wellin se lance dans une nouvelle opération de développement rural », La Dernière Heure, le 30/4/16
- « Onze plans de développement rural sous la loupe », l'Avenir du Luxembourg, le 04/04/17.

➤ A la radio, sur Vivacité :

- Journal de Vivacité Luxembourg de 7h30, le 28/04/16 : résultats et synthèse des réunions d'information et de consultation.

WELLIN
Quel développement rural voulez-vous ?

Début 2016, la Commune de Wellin s'est lancée dans une nouvelle opération de développement rural. L'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

En mai 2016, il y a eu des consultations dans les différents villages et depuis lors, un échantillon représentatif des Wellinois a intégré la CLDR (commission locale de développement rural) pour travailler sur les atouts et faiblesses de la commune.

Récemment, cette commission a établi une stratégie qui fixe, sous forme d'objectifs, les lignes directrices du développement de la commune pour les 10 années à venir. La stratégie de développement pourra être atteinte par la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes.

Appel à projets

Aussi, la CLDR lance un appel à projets à tous les citoyens de Wellin jusqu'au lundi 6 février 2017 pour identifier les projets et les actions à mettre en place.

Si vous habitez un des villages de la commune de Wellin et que vous avez des idées de projet, rendez-vous sur le site www.wellinenaction.info pour y remplir le formulaire en ligne.

À noter que si vous préférez une version papier du formulaire, vous pouvez vous adresser à Katty Robillard, à la commune, agent relais pour l'ODR, au 084 43 00 49 et lui remettre le formulaire complété.

En remplissant ce formulaire, les Wellinois ne devront pas hésiter à utiliser leur créativité, oser l'innovation, adopter une vision sur le long terme et imaginer, à plusieurs, des projets fédérateurs. ■

➤ Fondation rurale de Wallonie : Catherine Servotte (c.servotte@fru.be), Esther Zaehtydt (e.zaehtydt@fru.be) ou au 084 21 98 60.

Le Blog de Wellin
Les nouvelles de l'entité de Wellin

ACCUEIL ARCHIVES CONTACTER LE BLOG ALBUMS-PHOTOS

Une tribune de l'ami du "Mardi en tout est accessible" Page d'accueil

Wellin : notes du jour du Conseil Communal du 28 avril 2016...

07H00-10 AVRIL 2016

Wellin : nouvelle opération de développement rural - 6 réunions de consultation des habitants...

Quel avenir pour Wellin et ses villages ?

Adresse mail
philippe.roulet@andree.sudre.be

Newsletter
S'abonner ou se désabonner
Entrer votre adresse email OK

Pour rechercher un article dans les archives du blog de Wellin

Rechercher
Entrer votre recherche OK

Albums photos

3.4. Médias numériques

Site internet communal

Sur le site internet de la Commune, la création d'un onglet spécifique a permis de communiquer sur l'Opération de développement rural. En un coup d'œil, il permet aux citoyens de se renseigner sur le fonctionnement et l'objectif du processus puis il renvoie le lecteur au site internet de l'ODR pour se tenir informé en détails de l'Opération.



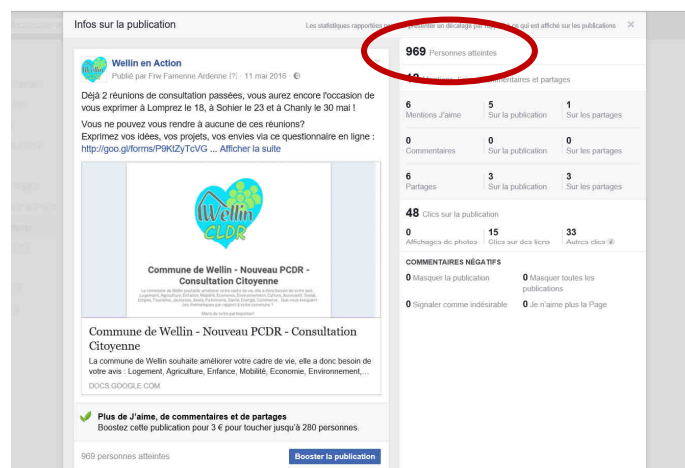
La page Facebook

A l'ère du numérique, il est apparu indispensable de développer en parallèle d'une communication « classique » d'autres outils plus innovants afin que toutes les tranches de la population soient informées et se mobilisent autour de l'ODR.

Ainsi, les agents de développement de la FRW ont créé une page Facebook nommée « Wellin en Action ». Ce support a permis d'annoncer les réunions publiques, mais aussi de diffuser des vidéos, des photos, des documents en rapport avec l'ODR, de rendre compte des réunions de CLDR et de l'état d'avancement de l'opération... Il s'agit aussi de relayer les articles de presse, interviews, etc. en rapport avec l'Opération de développement rural pour maximiser leur impact sur la population. Enfin, cette page permet aux citoyens de réagir directement au contenu diffusé et assure un lien dynamique avec la population.



Au mois de juillet 2017, plus de 200 personnes ont suivi cette page « Wellin en Action » et les informations qui y sont postées. Le 11 mai 2016, une publication annonçait les réunions d'information et de consultation encore à venir et diffusait le lien vers le formulaire de consultation en ligne. Près de 1000 personnes ont été « touchées » par l'information !



Le site internet de l'ODR

En parallèle de la page Facebook, les agents de la FRW ont créé un site internet entièrement dédié à l'ODR de Wellin (www.wellinenaction.info) et en assurent la gestion en accord avec le Collège. Ce site est complémentaire à la page Facebook : il propose plus de contenu, des explications de fond sur les différentes étapes du processus... Par ce biais, la population a également accès aux comptes-rendus des différentes réunions de CLDR et aux différentes parties du PCDR.



Une vidéo

Pour inviter la population aux réunions de consultation, une vidéo, postée au départ sur le site Vimeo de la FRW (<https://vimeo.com/fondationruralewallonie>), a été diffusée sur les différents canaux numériques précités.



4. L'information et la consultation

Outre les traditionnelles réunions villageoises, les agents de développement ont utilisé différents moyens pour cerner au mieux les besoins et les souhaits des Wellinois.

4.1. Personnes ressources

De février à juillet 2016, les agents de développement de la FRW ont interviewé différentes personnes-ressources dans l'objectif de :

- mieux cerner la commune, ses enjeux, ses atouts, ses faiblesses ;
- récolter des informations de personnes qui connaissent le « terrain » et confronter ces informations avec les statistiques de la partie 1 du PCDR ;
- connaître leur opinion sur la précédente Opération de développement rural et leurs attentes pour la nouvelle ;
- récolter leurs idées de projets, actions ou défis pour le territoire.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se sont révélés riches en informations et ont permis d'établir des contacts privilégiés avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. Au total, une vingtaine de personnes, spécialistes de la vie communale, ont donné leur avis, notamment les membres du Collège communal, la Directrice Générale de l'administration communale, la responsable de l'Espace Public Numérique, la responsable de la Maison d'Accueil Communautaire des Aînés, des représentants de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, la Directrice du CPAS, la Directrice de la Maison du Tourisme et quelques responsables de divers services (Environnement, Plan de cohésion sociale, ...).

4.2. Visites de terrain

Afin de mieux appréhender le territoire, d'apprendre à le connaître pour mieux comprendre ses atouts et ses faiblesses, les agents de développement et l'auteur de PCDR seuls, puis accompagnés par le Collège communal, ont effectué des visites de terrains.

4.3. Réunions d'information-consultation dans les villages

Durant le mois de mai 2016, la Commune de Wellin a vécu au rythme des 5 réunions d'information et de consultation animées par la Fondation rurale de Wallonie dans les différents villages de l'entité.

Dates	Villages
2 mai 2016	Wellin
9 mai 2016	Halma
18 mai 2016	Lomprez
23 mai 2016	Sohier
30 mai 2016	Chanly

Chaque réunion de consultation villageoise s'est déroulée suivant le même canevas :

- ❖ Les séances débutent par **un accueil de la Bourgmestre ou d'un Echevin**, qui évoque brièvement les motivations de la commune à mener une telle Opération, présente les agents de développement de la FRW et précise les objectifs de la rencontre.
- ❖ Ensuite, les agents de développement prennent la parole, en s'appuyant sur un montage PowerPoint illustré et pédagogique, pour **informer la population** sur :
 - les différents acteurs présents tout au long de l'ODR et leur rôle (la Fondation rurale de Wallonie, l'auteur de programme, la Commune, la DGO3, etc.),
 - quelques projets et actions issus d'autres ODR,
 - l'Opération de développement rural, en insistant sur son objectif principal et ses fondamentaux (participation de la population, globalité, territoire d'action, valorisation des ressources locales), sur la rédaction du PCDR et la réalisation des actions et projets, les différentes étapes de l'Opération ainsi que les partenaires impliqués.
- ❖ En seconde partie de réunion, les agents de développement donnent diverses recommandations afin de mener à bien la consultation. Ils présentent l'objectif de la consultation, consistant à « réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement et à long terme, votre commune ».

➔ La méthode suivante est alors proposée aux participants :

<i>A. Réflexion en sous-groupes avec un photo-langage</i>

Les participants se répartissent en sous-groupes et prennent place autour de différentes tables sur lesquelles sont disposées une soixantaine de photos. Chaque membre du sous-groupe choisit individuellement une photo qui illustre pour lui ce qui va bien ou moins bien dans la commune ou le village et présente son idée aux autres. Le groupe débat ensuite pour identifier 2 atouts (post-it verts) et 2 faiblesses (post-it roses) du territoire. Enfin, le groupe propose pour chaque atout, une solution pour le mettre en valeur, le renforcer et pour chaque faiblesse une solution pour y remédier (post-it jaunes). Au terme du travail des sous-groupes, les rapporteurs présentent devant l'assemblée les résultats de leurs réflexions, les autres participants pouvant alors réagir.

Les consignes données aux participants pour cet exercice sont les suivantes :

- Désigner un animateur et un rapporteur par sous-groupe
- Veiller à ce que chacun s'exprime
- Considérer autant que possible le territoire communal dans sa globalité
- Cibler l'intérêt collectif
- Proposer une formulation concise

Les groupes ont également l'opportunité de signaler sur une feuille spécifique les **demandes de petits travaux communaux** (lampadaire cassé, avaloir bouché...), ensuite remises au personnel communal compétent par les agents de la FRW.

B. Réflexion individuelle

Suite aux éléments présentés par les différents sous-groupes, chacun a l'occasion de s'exprimer anonymement par écrit en répondant à la question suivante :

En regard des discussions précédentes, quel projet/quelle action pourrait être mis(e) en place sur la commune pour améliorer votre cadre de vie ?

Chaque rencontre se clôture par une brève présentation des prochaines étapes du processus, l'annonce de la réunion de synthèse des consultations, et une invitation à s'inscrire pour la Commission locale de développement rural. Les différents moyens de consultation mis en place sont rappelés, ainsi que les dates des réunions d'information et de consultation à venir. Toutes les réunions s'achèvent dans la convivialité autour du verre de l'amitié.



4.4. Autres consultations

Afin d'étoffer la récolte d'avis et d'idées et pour toucher des publics peu enclins à participer aux réunions en soirée (les adolescents, par exemple) le Collège et la FRW ont choisi d'informer et de consulter - lors de séances de travail spécifique :

- ✓ le personnel communal (le 4 mars 2016),
- ✓ la Commission de l'accueil extrascolaire (le 24 mai 2016),
- ✓ les jeunes (le 28 mai 2016),
- ✓ la Commission sociale (le 31 mai 2016),
- ✓ les agriculteurs (le 31 mai 2016). Malheureusement, la consultation n'a pu être menée faute de temps car le principal sujet portait sur les produits locaux. Toutefois, l'Opération a été annoncée aux agriculteurs en les prévenant qu'un GT serait organisé ultérieurement.

Pour ces réunions, la matière récoltée rejoignait les réponses données lors des consultations villageoises et a donc conforté les besoins identifiés.

En parallèle, les Wellinois ont également eu 2 possibilités supplémentaires de donner leur avis via :

- ✓ Deux urnes, placées à l'Administration communale et à la Maison des Associations pendant toute la durée des consultations villageoises
- ✓ Un formulaire en ligne, diffusé via tous les canaux de communication numériques.

Au final, les urnes ont récolté un peu plus de succès que le formulaire en ligne (7 avis contre 4).

4.5. Résultats de la consultation

Chiffres de fréquentation au niveau des consultations dans les villages

- Wellin : 8 personnes
- Halma : 8 personnes
- Lomprez : 3 personnes
- Sohier : 18 personnes
- Chanly : 4 personnes

> Total : 41 personnes = 1.35% de la population

Les agents de développement, et le Collège communal, se sont étonnés de la faible participation dans les réunions villageoises. Les moyens de communication mis en œuvre étaient pourtant conséquents et variés... et ont donné de bons résultats dans une autre commune à la même période. Alors, comment expliquer cette situation ? Peut-être que les jours étaient mal choisis, le lundi (lendemain de week-end !) et le mercredi (finales de coupes d'Europe de football) ? Ou le fait que plusieurs projets importants de l'ancien PCDR ne soient pas terminés a provoqué le scepticisme sur l'intérêt de relancer une ODR ? A moins que le climat politique local, très tendu sur certains dossiers, ait incité les habitants à la prudence et à ne pas se mêler de la chose publique ? Peu importe, cette faible participation sera compensée par d'autres consultations, une soirée de synthèse, un appel à projets, des Groupes de travail... qui offriront aux habitants autant d'occasions de s'exprimer.

Chiffres de fréquentation au niveau des autres consultations

- Personnel communal : 16 personnes
- Commission extrascolaire : 11 personnes
- Jeunes : 9 personnes
- Commission sociale : 5 personnes
- Urnes : 7 personnes
- Questionnaire via Google forms : 4 personnes

> Total : 52 personnes

Le graphique suivant représente l'origine ou le lieu d'origine des personnes consultées.



Si on additionne le nombre d'habitants venus aux réunions dans les villages et les autres, on compte 93 personnes consultées sur 3031 habitants au 01/01/2015, ce qui représente un **taux de participation de 3,1%**.

Contenu synthétique des consultations

Le tableau ci-dessous reprend les principales idées émises par la population en termes d'atouts, de faiblesses ou encore de pistes de projets.

Thématiques	 Points positifs	 Points négatifs	 Les pistes de projets
Economie - emploi	- Plusieurs grosses entreprises et une ZAE - Situation géographique stratégique, proche de l'E411 - Nombreux commerces	- Impact visuel de la ZAE - Nuisances - Petits commerces en déclin, fermetures - Difficulté d'installation des jeunes entrepreneurs	- Redynamiser le commerce local (monnaie locale, promotion des produits locaux) - Créer des incitants pour de nouveaux commerces - Aider les jeunes entrepreneurs à s'installer
Tourisme	- Office du Tourisme et ses activités - Réseau de promenades attractif et diversifié - Tourisme vert et diffus - Sohier : Un des Plus Beau Village de Wallonie & village fleuri	- Manque d'attractivité - Manque de lieux d'accueil/ points de chute - Manque de communication sur les activités existantes	- Développer le réseau de promenades - Mettre en valeur le patrimoine - Réhabiliter du patrimoine bâti pour y accueillir les touristes - Soutenir l'installation de petit Horeca - Promouvoir les produits locaux - Développer le Géotourisme - Améliorer la visibilité et allonger les horaires de l'Office du Tourisme
Agriculture - Forêt	Un gros potentiel « terroir » avec beaucoup d'artisans, de petits producteurs	- Manque de visibilité et de valorisation des produits du terroir - Dépendance alimentaire - Difficulté de cohabitation et de gestion des différents utilisateurs de la forêt	- Publier un annuaire des artisans et producteurs locaux - Créer un point de retrait de paniers terroir, un marché - Via les écoles, faire découvrir le terroir wellinois - Promouvoir des pratiques agricoles plus durables
Energie	/	- Surconsommation énergétique des bâtiments publics et privés - Dépendance énergétique	- Rénover et isoler les propriétés communales - Organiser des Groupes d'Achats Communs pour des fournitures énergétiques - Créer une unité de bio-méthanisation
Logement	/	- Trop d'immeubles à appartements - Prix des locations trop élevés - Nombreux seconds résidents → pression foncière et difficultés pour les jeunes locaux	- Mettre en place des incitants financiers pour les jeunes locaux - Créer un lotissement communal avec des prix attractifs pour les jeunes
Services	- Services nombreux à Wellin - Maison des associations et les activités qui y sont proposées - Services aux aînés bien	- Accueil des enfants en bas âge et l'extra-scolaire - Manque d'activité pour les ados - Insécurité	- Créer un service de livraison de repas à domicile - Initier un service de covoiturage - Homogénéiser la signalisation et les numéros de rue - Installer la fibre optique à Fays-Famenne

	développés		
Vie Associative, culturelle et sportive	▪ Tissu associatif, sportif, folklorique développé et vivant ▪ Maison des associations et ses activités ▪ Hall sportif et ses activités ▪ Fêtes locales d'ampleur	▪ Manque d'activités culturelles ▪ Communication à améliorer ▪ Offre d'activités à structurer ▪ Gestion de salles de village	▪ Créer un inter-comité, recenser et partager les ressources ▪ Concevoir un agenda des manifestations ▪ Avoir un terrain de tennis couvert - des modules de fitcross - ... ▪ Créer une armoire à livres – élargir les heures d'ouverture de la bibliothèque
Patrimoine immatériel	▪ Artisanat local passé et actuel important mais peu mis en valeur	▪ Manque de communication entre les générations ▪ Perte des savoirs	▪ Faire des liens entre le home pour enfant et le Val des Seniors à Chanly ▪ Créer des ateliers de transmission de savoir-faire ▪ Ecrire des cahiers sur les savoir-faire
Communication – participation citoyenne	/	▪ Problèmes de communication commune - citoyens et entre les citoyens ▪ Manque d'implication citoyenne ▪ Manque de valorisation du bénévolat	▪ Améliorer la communication (panneaux d'affichage, kiosque, ...) ▪ Travailler avec des professionnels de la communication ▪ Créer une plateforme citoyenne pour proposer des projets
Patrimoine naturel et paysager	▪ Paysages et points de vue magnifiques ▪ Tranquillité à préserver ▪ La Lesse ▪ Un environnement de qualité	▪ Un manque général de mise en valeur de ces richesses ▪ Manque de civisme, de respect de l'environnement	▪ Aménager les bords de Lesse ▪ Sensibiliser la population et les touristes au respect de l'environnement ▪ Sensibiliser à l'utilisation raisonnée des pesticides
Patrimoine bâti – espaces publics	▪ Riche patrimoine historique ▪ Eléments du petit patrimoine enrichissant le cadre de vie ▪ Identité et caractère des villages ruraux	▪ Nécessité de restaurer le patrimoine bâti ▪ Manque d'une place accueillante à Lomprez - espace vert à Sohier - lieu de rencontre à Fays ▪ Manque de cohérence dans les prescriptions urbanistiques du fonctionnaire délégué	▪ Enfouir les lignes électriques ▪ Assainir le quartier du Launet à Chanly ▪ Fleurir les places - Planter des haies, des arbres ▪ Réhabiliter l'église de Fays-Famenne
Mobilité – sécurité routière	▪ Voies lentes agréables	▪ Réseau de voies lentes pas assez développé ▪ Disparition des sentiers – manque d'entretien ▪ Manque d'alternatives à la voiture ▪ Sentiment d'insécurité dû à la vitesse excessive	▪ Assurer les liaisons inter villages sécurisées ▪ Prolonger le réseau de voies lentes ▪ Mettre en place des modes de déplacements alternatifs ▪ Créer des effets de porte aux entrées des villages

4.6. Retour à la population

Le 6 juin 2016, à la Maison des Associations de Wellin, près de 70 citoyens se sont déplacés pour la réunion de synthèse des consultations villageoises. Les habitants y ont été invités via un toute-boîte spécifique, des affiches et flyers, des annonces sur le site internet communal, le site dédié à l'ODR, le Blog de Wellin ainsi que la page Facebook ; à noter que la presse locale a également relayé la rencontre.

Lors de ce retour à la population, après le mot d'accueil de la commune et une information générale sur les principes d'une ODR, les participants ont découvert les thématiques abordées en réunions de consultation villageoises. Pour chacune de ces thématiques, une synthèse des atouts et faiblesses pointés en réunion, ainsi que les pistes de solutions pour améliorer le cadre de vie leur a été présentés. En parallèle, l'auteur de PCDR (Impact sprl) a exposé les premières données de l'analyse socio-économiques du territoire.

Les participants ont ensuite pu découvrir une petite exposition des différents projets en cours de réalisation issus de l'ancienne ODR, et leur état d'avancement. En outre, les participants qui le souhaitaient avaient encore l'occasion de proposer une idée de projet ou action (une urne était installée à cet effet), poser leur candidature pour rejoindre la Commission locale de développement rural ou encore manifester leur intérêt pour un des Groupes de travail thématiques à venir. La soirée s'est clôturée par de nombreux échanges autour du verre de l'amitié offert par la Commune.



Enfin, lors de cette soirée de synthèse, les agents de la FRW ont résumé et illustré avec un nuage de mots, les sujets de motivation qui ont poussé les Wellinois à participer aux consultations.



5. La Commission locale de développement rural et ses groupes de travail

5.1. Composition de la CLDR

Dès les réunions de consultation, la FRW a lancé un appel à la population pour la composition de la CLDR en expliquant son fonctionnement, ses rôles et missions attendus. Un rappel a ensuite été effectué lors de la réunion de synthèse des consultations et entretemps, les membres de l'ancienne CLDR ont également eu l'opportunité de postuler à nouveau via un courrier personnalisé.

Au final, la trentaine de candidatures récoltée au niveau citoyen a permis d'assurer une représentation des différents villages, du tissu associatif et de la diversité socio-économique. Quant à la part politique, elle représente maximum un quart de la Commission et intègre les différentes tendances présentes au Conseil communal.

Aussi, en date du 31 août 2016, le Conseil communal de Wellin a arrêté la composition de la CLDR à 38 membres, détaillée ci-dessous :

<i>Effectifs</i>	<i>Suppléants</i>
Représentants du quart politique	
Anne Bughin	Valery Clarinval
Bruno Meunier	Guillaume Tavier
Thierry Denoncin	Bernard Arnould
Représentants de la population	
Gaetan Dewasmes	Robert Marchal
Philippe Gilles	Philippe Corbeel
Valérie Tonon	Christian Van Sante
Jean Leonet	Marie-Noëlle Doutreluingne
Aurore Fünfza	Alain Bernard
Odile Philippot	Arthur Poncin
François Remacle	Melissa Tonneau
Philippe Alexandre	Catherine Bughin
Annick Mahin	Marie Vonèche
Claude Grégoire	Jacqueline Hausen
Jean-Luc Engels	Anne-Marie Mottet
Carine Ruir	Etienne Lucy
Jean-Marc Simon	Richard Groyne
Arthur Golinvaux	Paulette Colleaux
Pierre Dufoing	Alain Feron
Anne-Sophie Nennen	Dominique Crepin

Pendant l'élaboration du PCDR, la CLDR n'a pas subi de modification au niveau de sa composition.



5.2. Calendrier des réunions de CLDR et GT

A la demande des agents de développement, la Commune a constitué sa Commission locale de développement rural (CLDR) dès la fin des réunions de consultation villageoise et donc avant la mise en œuvre des Groupes de travail (GT). Cette méthode répondait à plusieurs objectifs :

- Permettre aux GT de travailler sur base d'objectifs cohérents, définis et approuvés par la CLDR ;
- Relayer de manière régulière les résultats obtenus en GT à la CLDR, ce qui incite ses membres à être davantage attentifs à leur contenu et plus globalement, au déroulement de l'Opération de développement rural. Ce suivi était d'autant plus important que des membres de la CLDR ont participé à chaque GT.

Le tableau ci-dessous reprend chronologiquement les réunions de CLDR et GT :

Date	Type de réunion	Objet de la réunion	Participants	Excusés
22/09/2016	CLDR	Mise en place de la CLDR : présentation du cadre légal, des objectifs poursuivis, du rôle de chacun...	31	6
18/10/2016	CLDR	Connaissance du territoire : travail sur l'AFOM à partir des données socio-économiques et des données issues de la consultation de la population. Approbation des AFOM puis réflexion sur les enjeux y liés	26	13
14/11/2016	CLDR	Suite du travail sur l'AFOM à partir des données socio-économiques et des données issues de la consultation de la population. Approbation des AFOM puis réflexion sur les enjeux y liés	18	13
08/12/2016	CLDR	Sur la base des enjeux repérés, identification et travail sur des défis et objectifs. Approbation d'une stratégie provisoire. Préparation et lancement des GT	19	16
19/01/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème du « Social/services »	13	4

23/01/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'« Associatif/culturel/sportif »	22	5
01/02/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'énergie	5	4
09/02/2017	CLDR	Retour en CLDR du Groupe de travail relatif au social/services avec influence et discussion sur la stratégie de développement et les projets liés	25	9
22/02/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'« Agriculture/artisans/producteurs »	17	1
07/03/2017	CLDR	Retour en CLDR des Groupes de travail relatifs à l'associatif, l'énergie et l'agriculture. Conséquences et discussion sur la stratégie de développement et résumé des projets liés	22	15
16/03/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés à la nature	11	4
25/03/2017	CLDR	Visite de terrain sur les thèmes de l'aménagement du territoire/logement/espaces publics/mobilité	11	11
18/04/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au thème de l'économie/emploi	8	5
02/05/2017	GT	Travail sur l'objectif et les projets liés au tourisme	16	5
15/05/2017	CLDR	Révision, discussion sur la stratégie à la lumière des résultats des GT : les défis sont ramenés à 2 au lieu de 3 avec travail sur les objectifs de développement	21	9
13/06/2017	CLDR	Approbation de la stratégie modifiée suite aux GT, travail et discussion sur les projets du défi 1	24	14
12/09/2017	CLDR	Travail, tri et discussion sur les projets du défi 2	20	12
03/10/2017	CLDR	Priorisation des projets et actions dans le temps. Présentation des résultats provisoires en séance avec focus sur les projets prioritaires	25	6
27/11/2017	GT	Travail sur la fiche-projet relative aux actions de promotion et valorisation de la nature	7	3
28/11/2017	CLDR	Préparation de l'élaboration de la partie IV du PCDR avec présentation des quelques modifications apportées par le Collège au niveau des lots. Approbation des différents lots avec légère modification. Présentation d'une 1 ^{ère} ébauche des fiches du Lot 1 par l'auteur	17	14
15/12/2017	GT	Travail sur la fiche-projet relative aux actions de promotion touristique avec les acteurs du tourisme	6	3
18/12/2017	GT	Travail sur la fiche-projet relative à la rénovation de la maison de village de Lomprez	10	9
05/02/2018	CLDR	Suite de la présentation des projets du lot 1 par l'auteur. Affinage du contenu	15	16
08/03/2018	CLDR	Travail et relecture des fiches-projets. Affinage du contenu	14	13
27/03/2018	CLDR	Finalisation, approbation de l'avant-projet de PCDR et de la 1 ^{ère} demande de convention	22	6

5.3. Synthèse, méthodologie et résultats des réunions de CLDR et GT

Mise en place en septembre 2016, la CLDR de Wellin s'est réunie à 15 reprises, au rythme d'une réunion par mois environ. Au milieu du processus, différents Groupes de travail thématiques ont été organisés en accord avec la CLDR, l'auteur et le Collège, avec une programmation à géométrie variable pour gagner en efficacité. C'est un ensemble d'éléments - comme la thématique, la nécessité d'avoir davantage d'informations, la place de la thématique dans la stratégie, le public concerné par la thématique, l'opportunité d'avoir des personnes ressources - qui ont prévalu dans le choix, l'organisation, l'horaire de ces Groupes de travail. Exemples ? Le GT sur la vie associative, ouvert à tous - CLDR comprise -, s'est tenu en soirée dans la foulée d'une assemblée générale des clubs sportifs pour avoir un maximum de bénévoles tandis que le GT sur le social/services (pour lequel on avait besoin d'une confrontation avec la réalité du secteur) s'est déroulé essentiellement avec des professionnels /personnes ressources issues du secteur social de la commune et en journée pour s'assurer de leur participation. Quoi qu'il arrive, les agents de la FRW ont envoyé le compte-rendu et ont systématiquement fait un retour à la réunion de Commission suivante, en plus de la publication du PV sur le site « Wellinenaction ».

CLDR n°1 : 22/9/16

La **réunion d'installation** de la CLDR a débuté par un mot d'accueil de la Bourgmestre avant de se poursuivre par un jeu de présentation. Les agents de la FRW se sont également présentés et ont détaillé le cadre dans lequel se mène une ODR ainsi que les différentes missions de la CLDR. Les participants ont ensuite approuvé la proposition de Règlement d'Ordre Intérieur, moyennant deux modifications sur les modalités de vote. A noter que pour digérer cette matière, la FRW a entrecoupé la lecture du ROI par deux moments ludiques avec un jeu de cartes reprenant des questions ou cas de figure portant tantôt sur le fonctionnement, tantôt sur le rôle de relais, tantôt sur les missions de la Commission. Enfin, la CLDR s'est penchée sur les étapes suivantes de l'ODR et en a fixé le calendrier. La réunion s'est clôturée en toute convivialité par une photo de groupe et autour du verre de l'amitié.

☺ *Suite aux soucis de communication et d'agenda relevés lors des réunions d'information - consultation, la FRW a proposé qu'au début de chaque réunion de la Commission, une « Minute d'info locale » soit consacrée à communiquer sur les festivités, animations, conférences... dans la commune.*

CLDR n°2 et n°3 : 18/10/16 et 14/11/16
--

En début de réunion, les agents de développement ont rappelé les différentes étapes du processus : diagnostic - enjeux - stratégie - projets ; le principe étant de bien connaître le présent pour pouvoir préparer l'avenir. Ensuite, l'auteur de PCDR a proposé de structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale selon les 3 piliers du développement durable : économie, environnement et social-culture. Il a enchaîné avec les principales données socio-économiques de la commune croisées avec les résultats de la consultation citoyenne, sous la forme d'un tableau « Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces » organisé par thématiques :

- Pour la réunion du 18/10, l'auteur de PCDR a commencé par les thèmes liés au pilier social-culture ;
- Pour la réunion suivante du 14/11, il a poursuivi avec les thèmes liés aux piliers de l'économie et de l'environnement.

A chacune des réunions, les participants ont complété et nuancé - puis approuvé - l'analyse en intervenant en plénière. Cette formule d'expression a permis à tous d'entendre les réactions des uns et des autres, de pouvoir réagir, de prendre conscience des divergences ou des convergences et d'aboutir, in fine, à un **diagnostic partagé**.

CLDR n°4 : 8/12/16

Fin d'année, le bureau d'études Impact et la FRW ont repris les données des tableaux AFOM des réunions précédentes pour réfléchir à une première ébauche de stratégie : après l'avoir soumise au Collège, l'auteur de PCDR l'a donc présentée à la CLDR. Cette stratégie était structurée autour de 3 défis correspondant aux piliers du développement durable et 11 objectifs. Le défi 1 (axé sur l'environnement) chapeautait les 2 autres défis (économique et social) pour refléter la volonté de la CLDR de tenir compte de la préservation du cadre de vie dans toute la stratégie. A ces 3 défis venait s'ajouter un objectif transversal à toute la stratégie : « Améliorer la communication et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux ».

Pour travailler sur cette ébauche de stratégie, les participants se sont divisés en 3 sous-groupes correspondant aux 3 défis (un sous-groupe par défi). Pour le premier tour, les participants se sont répartis par affinités avec les sujets abordés dans le défi, ont examiné les objectifs proposés et ont débattu autour de 4 questions :

- Est-ce que les défis et objectifs sont représentatifs des attentes de la CLDR (et de la population) ?
- Ciblent-ils les enjeux importants pour Wellin ?
- Sont-ils suffisamment (ou trop) ambitieux ?
- Sont-ils correctement formulés, explicites et mobilisateurs ?

Pour les tours suivants, les participants se sont échangés les défis et ont réagi aux commentaires déjà écrits.



A la fin de la réunion, les agents de la FRW ont synthétisé en plénière les résultats des sous-groupes, suite à quoi la CLDR a apporté ses commentaires. De ces discussions, sont nées de nouvelles idées comme par exemple le fait de « *Développer l'économie sociale* » ; la Commission a gardé l'idée d'avoir un objectif consacré à l'énergie même si le thème a suscité très peu de réactions en réunion de consultation et de CLDR jusque-là. Moyennant la prise en compte de ces remarques, les participants ont marqué leur accord sur cette **ébauche de stratégie**. Enfin, ils ont réfléchi à l'organisation des Groupes de travail (GT) et identifié les thématiques à aborder, les personnes ressources à inviter et les canaux de communication à utiliser pour la promotion.

FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS

Entre le 4 janvier et le 6 février 2017, la CLDR, avec l'aide de la FRW, a lancé un appel à tous les citoyens de Wellin afin d'identifier des projets et des actions à mettre en place dans la commune.

Relayé par la presse, par le site internet communal, celui de l'ODR, la page Facebook, les membres de la CLDR ou encore par les participants aux Groupes de travail, **l'appel à projets a remporté un beau succès !** Il a pris la forme d'un formulaire papier ou en ligne comprenant différentes rubriques à remplir : intitulé du projet, objectifs de développement du PCDR auxquels il se rapporte (à cocher parmi les propositions faites), descriptif, justificatif, partenaires potentiels, personne de contact, autres informations utiles.

Près de 40 propositions de projets et actions pour le futur PCDR sont venues étoffer ou conforter les projets issus des réunions de consultation. A noter enfin que toutes les propositions reçues sont en lien avec la stratégie de développement élaborée par la CLDR et couvrent l'ensemble des villages.



A tous les habitants
de la commune de Wellin !

APPEL À PROJETS

pour améliorer votre cadre de vie

Si vous avez des idées pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans la commune de Wellin, sortez vos bics ! Aidez un groupe de citoyens (réunis au sein de la CLDR, Commission locale de Développement rural) qui réfléchissent à l'avenir de Wellin : ce groupe a fixé une stratégie ou des objectifs qui guideront le développement de la commune pour les 10 années à venir. Cette stratégie pourra être atteinte en réalisant des projets concrets.

Identifiez les projets et actions à mettre en place sur Wellin
et remplissez cet appel à projets jusqu'au **lundi 6 février 2017**.

Merci de retourner le formulaire ci-dessous à la FRW (Fondation rurale de Wallonie, 1E rue des Tilleuls, 6900 Marloie - famenne@frw.be) ou à la commune à l'attention de Katty Robillard. Vous avez également la possibilité de vous rendre sur le site internet de l'Opération de Développement Rural (www.wellinenaction.info) pour y remplir le formulaire en ligne → Vous pouvez remplir plusieurs formulaires.

**SOYEZ INNOVANTS & CRÉATIFS, ADOPTEZ UNE VISION SUR LE LONG TERME
ET N'HÉSITEZ PAS À IMAGINER, À PLUSIEURS, DES PROJETS FÉDÉRATEURS !**

GT Social/services : 19/01/17

Afin de réunir un maximum de professionnels du secteur, ce Groupe de travail s'est tenu en journée avec les personnes ressources pouvant apporter un éclairage sur la thématique. Les personnes absentes ont été rencontrées individuellement ou ont transmis leur avis et idées de projet via l'appel à projets.

Après un mot de présentation sur le contexte de l'ODR, les agents de la FRW ont présenté :

- l'extrait du diagnostic partagé relatif au « social » (envoyé en préalable de cette réunion)
- la stratégie, en zoomant sur l'objectif en lien avec le thème du jour : « Mettre en place et faire connaître l'offre en services à la population dans toute sa diversité ».

Les participants ont confirmé le diagnostic et la stratégie, moyennant l'intégration d'une série de remarques visant plus particulièrement deux publics cibles : en effet, ils ont identifié une série de besoins non rencontrés sur la commune pour les jeunes (adolescents et jeunes adultes), ainsi que pour les personnes âgées : le manque de logements adaptés (tremplins, intergénérationnels, abbeyfield), le manque d'activités et de local pour les 12-18 ans, les problèmes de mobilité pour accéder à différents services, etc.

Ensuite, la FRW a invité les participants (seuls ou en groupe), à soit trouver de nouvelles idées de projets - à condition qu'elles répondent à la stratégie du PCDR - soit approfondir les projets issus des consultations villageoises, entretiens de personnes ressources ou réflexions de la CLDR.

GT Associatif/culturel/sportif : 23/01/2017

Ouvert au tout public, ce Groupe de travail s'est tenu en soirée à raison d'un timing 'serré' (une heure) car la FRW et la Commune ont profité d'une réunion avec les clubs sportifs pour faire d'une pierre deux coups.

Après une brève introduction sur le contexte de l'ODR, les agents de la FRW ont présenté la stratégie du PCDR en zoomant sur l'objectif en lien avec le thème du jour : « valoriser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités de 0 à 99 ans ». Invités à réagir en plénière, les participants n'ont pas exprimé de commentaires par rapport à la stratégie. La FRW a enchaîné et parcouru la liste des 26 projets recueillis lors des consultations, entretiens de personnes ressources, réunions de CLDR, avec ici et là des compléments d'information apportés en CLDR ou au GT social-services qui a notamment traité des besoins pour les ados. Ensuite, les participants se sont groupés en duo : ils ont choisi et creusé un des projets repris dans la liste ou inventé une nouvelle idée de projet répondant à l'objectif lié aux thèmes du jour. En $\frac{3}{4}$ d'heure, les participants ont eu l'occasion de choisir deux idées de projets et traité au final 13 projets sur les 26. Vu le timing réduit de la réunion, les participants ont fait l'impasse sur une mise en commun en sachant que les idées de projets issues de cette séance seraient de toute façon travaillées et débattues en CLDR. Enfin, les agents de la FRW sont revenus sur les projets de la liste qui n'ont pas été traités au cours de cette séance pour avoir un avis rapide des participants mais ceux-ci n'ont émis aucune remarque.

GT énergie : 01/02/2017

La CLDR ayant peu d'avis sur l'énergie, ce Groupe de travail s'est tenu en journée avec des personnes ressources (la Cellule du Développement Durable de la Province de Luxembourg qui accompagne le PAED de Wellin, l'Echevin de l'énergie, une conseillère en énergie de la commune voisine) qui pouvaient apporter un éclairage sur la thématique ; les personnes absentes ont été contactées par téléphone au préalable de la réunion pour recueillir leur avis.

Après une présentation du contexte de l'ODR, du diagnostic partagé et de l'objectif en lien avec le thème du jour : « Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie », les participants ont réagi, débattu et émis les propositions suivantes :

- l'objectif « énergie » a davantage sa place dans le défi n°1 lié à l'environnement que dans le défi lié à l'économie
- le PCDR doit intégrer les actions du PAED (en effet, les deux outils travaillent sur des axes communs : promouvoir les économies d'énergie d'une part et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie d'autre part). Aussi, les participants ont opéré des regroupements d'intitulés parmi les projets du PAED
- l'auteur gagnerait à étoffer son diagnostic partagé en matière d'énergie.

Au final, l'assemblée était peu nombreuse mais efficace dans ses propositions à faire remonter en CLDR.

CLDR n°5 : 09/02/2017

Lors de cette réunion, la CLDR a pris connaissance des résultats du premier groupe de travail consacré à la thématique du 'Services/Social'. Les agents de la FRW ont donc résumé les remarques émises par les participants à la réunion notamment le manque de logements pour les

personnes âgées, le problème de la mobilité, l'absence d'un local pour les ados... Ensuite, les agents de la FRW ont proposé aux membres de la CLDR de :

- 1) Passer en revue toutes les propositions en rapport avec la thématique.
- 2) Regrouper et fusionner les idées qui se ressemblent dans un seul intitulé de fiche-projet.
- 3) Classer la fiche-projet dans un tableau composé de 4 colonnes qui correspondent au canevas suivant : « A creuser » lorsque le projet est pertinent, cohérent par rapport à la stratégie et répond bien à un besoin des Wellinois, « A abandonner » lorsque le projet n'est pas pertinent ou réaliste, « En cours » lorsque le projet est déjà en cours ou réalisé, « Hors PCDR » lorsque le projet est davantage une recommandation à faire à la Commune et moins du ressort du PCDR.

Ce travail de tri et cette discussion en plénière ont permis de brasser des sujets comme l'accueil des aînés, la mobilité, les logements intergénérationnels... et de constater, contrairement au premier diagnostic, qu'il y a néanmoins une série d'activités proposées pour les petits enfants.



GT Agriculteurs/artisans/producteurs : 22/02/2017

Afin de réunir un maximum de professionnels du secteur, ce Groupe de travail s'est tenu en journée. Tous les agriculteurs, artisans et producteurs locaux répertoriés ont reçu un courrier d'invitation, ainsi que les membres de la CLDR.

Les agents de la FRW ont structuré la rencontre en deux temps. La réunion a débuté avec une réflexion sur des projets en lien avec l'agriculture et l'énergie (la commune de Wellin s'est lancée dans un PAED, plan en faveur de l'énergie durable) et une intervention de Valbiom sur la biométhanisation. Mais les agriculteurs (en tout cas ceux qui étaient présents) ont montré un intérêt relatif pour cette technique vu l'investissement nécessaire. La discussion a néanmoins débouché sur quelques idées (visite d'unités de biométhanisation, développement de projets individuels et collectifs de biométhanisation, aide pour un audit énergétique de l'exploitation). Pour le reste, les agriculteurs ont émis peu de demandes (un comice agricole les aide déjà au niveau de l'achat de matériel ou encore des analyses de sols) ; il n'y a pas de problème d'accès à la terre ni à des pompes à eau ; le ramassage des bâches est organisé... Par ailleurs, les agriculteurs n'ont pas le temps ni le personnel (souvent seul à la ferme) pour se lancer dans le

développement d'autres filières, ni dans le tourisme, ni dans les produits locaux. La deuxième partie de la réunion était consacrée à la présentation d'un groupe d'achat en commun mais il existe déjà un SPG (Système Participatif de Garantie) à Wellin et un GAC dans la commune voisine (avec débat sur la pertinence d'en créer un nouveau sur Wellin). Enfin, au niveau des artisans, aucune idée n'est ressortie du GT puisqu'aucun artisan ne s'est présenté en réunion, ce qui contredit les « nombreux artisans à valoriser », idée issue des consultations et confirmée en CLDR. Le cas de figure est le même pour les producteurs locaux : peu de représentants présents au GT en « opposition » avec l'envie de « valoriser de beaucoup producteurs locaux ». En réalité, si on fait le tour de la commune, il y en a 5.

CLDR n°6 : 07/03/2017

A noter que la FRW a proposé à la CLDR de réaliser une évaluation après 6 mois d'existence. Les membres ont eu le choix de réagir oralement, en plénière, en début de réunion (principale réaction : les réunions manquent de concret) ou à la fin, de manière écrite et anonyme (aucun retour).

Lors de cette réunion, les agents de la FRW ont présenté une synthèse des trois GT passés, avec les idées débattues et les projets creusés :

1/ Associatif/culturel/sportif : la CLDR a émis quelques remarques sur les projets mais a surtout réfléchi à la proposition de l'auteur du PCDR relative à la stratégie. En effet, l'objectif lié à l'associatif méritait d'être revu car excepté deux projets, les besoins étaient majoritairement « immatériels », à savoir une meilleure coordination, communication, valorisation de leurs activités et des bénévoles. Au niveau des activités à développer, les tranches d'âges concernées étaient surtout celles des 0-2 ans et des adolescents. En lien, l'objectif lié au « Social/services » méritait également d'être modifié car les services à créer/renforcer ne concernaient que deux tranches de la population (les jeunes actifs et les aînés).

2/ Energie : la CLDR a débattu sur la proposition de ce GT, à savoir intégrer le PAED - en tout ou en partie - dans le PCDR en pesant le pour et le contre... mais sans arriver à trancher. Par ailleurs, selon les conclusions du GT, placer l'objectif 'énergie' sous le défi relatif à l'environnement était pertinent, car c'était mettre en avant le fait que se soucier de l'énergie, c'est aussi tenir compte de son cadre de vie et améliorer sa qualité de vie. La CLDR a choisi de se positionner une fois les GT terminés, de manière à avoir une vue d'ensemble et à se donner la possibilité de lire le PAED.

3/ Agriculteurs/artisans/producteurs : la CLDR a bien entendu les demandes et craintes des agriculteurs sur la biométhanisation, s'est étonnée du peu de participants et a réagi à propos des artisans : cinq membres de la CLDR se sont portés volontaires pour contacter les artisans et leur poser quelques questions clés. Pour les produits locaux, ceux-ci sont davantage un fantasme ; se tourner vers les communes voisines pour avoir une gamme de produits plus étendue paraît une nécessité. L'auteur de PCDR a interpellé la Commission : miser le développement de l'agriculture de Wellin sur la diversification alors qu'elle se « réduit à l'énergie » n'est pas réaliste. L'objectif est très réducteur et les actions peu nombreuses... La CLDR a décidé de le réétudier en le dispatchant soit vers l'objectif lié à l'économie, soit vers l'objectif lié à l'énergie.

GT Nature : 16/03/2017

Afin de réunir un maximum de professionnels du secteur, ce GT s'est tenu en journée avec les personnes ressources pouvant apporter un éclairage sur la thématique. Les personnes absentes ont été rencontrées individuellement ou ont eu l'occasion de transmettre leur avis et idées via l'appel à projets.

Après un mot sur le contexte de l'ODR, les agents de la FRW ont présenté l'extrait du diagnostic partagé consacré à « l'environnement naturel et paysager », ainsi que celui dédié à « la forêt ». Au fil de la présentation, les participants ont précisé, agrémenté et corrigé les informations rassemblées par l'auteur concernant cette thématique. Ces remarques ont conforté le constat établi par l'auteur : la Commune de Wellin présente un patrimoine naturel exceptionnel et recèle de nombreux acteurs œuvrant activement pour sa préservation et sa promotion. Cependant, il est confirmé que ces richesses sont encore trop peu connues des Wellinois (et des visiteurs) et pourraient être davantage protégées et mises en valeur.

La stratégie du PCDR est ensuite exposée en zoomant sur l'objectif en lien avec le thème du jour : « Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières ». Les participants ont confirmé la stratégie proposée par l'auteur et sont positivement étonnés de la volonté de la CLDR de mettre l'environnement en avant. Ils ont réitéré leur envie de développer le tourisme en lien avec la nature mais sur base d'un mode doux et intégré.

Tout au long de la réunion, des projets ont émané spontanément des discussions entre les personnes ressources. Les agents de développement les ont compilés et les participants ont pu les confirmer et les préciser via le compte-rendu de la réunion.



CLDR n°7 - Visite sur le terrain autour de l'Aménagement du Territoire-Logement-Espaces publics-Mobilité : 25/03/2017

Afin de réunir un maximum de participants, cette réunion s'est tenue un samedi en journée et était ouverte aux membres de la CCATM en plus de la CLDR.

Les objectifs de cette rencontre - qui est un peu particulière puisqu'elle prend la forme d'une visite de terrain - étaient issus des réflexions de la CLDR à savoir : comment réussir le

développement de Wellin, attirer des habitants,... tout en veillant à préserver le cadre de vie, valoriser le patrimoine naturel, paysager et bâti, respecter les particularités de chaque village, créer des espaces publics conviviaux, améliorer la mobilité et la sécurité routière...

Après un rappel de la stratégie et des notions telles que la gestion parcimonieuse du sol, le développement urbanistique cohérent ou encore les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme existants, les participants ont travaillé en sous-groupes sur base de cartes (exemple : plan de secteur, potentiel foncier...) avec une série de consignes : quelles sont les caractéristiques des villages ? Quelle urbanisation leur réserver (prioritaire ou pas ?) et où (déterminer le potentiel foncier) ? Où sont les lieux stratégiques (dans le but de rédiger des fiches-projets) ? Lors d'une mise en commun, les participants sont arrivés à une catégorisation des villages où Wellin est le bourg à développer en priorité (au vu de tous les services, équipements,... déjà présents) et où trois villages sont 'reconnus' pour leur potentiel touristique (existant ou à venir).

Le reste de la journée était consacré à une visite de terrain. Au final, une vingtaine d'idées de projets ont été soulevées dont deux nées de la visite de terrain.

GT Emploi/Economie : 18/04/2017

Ce Groupe de travail s'est tenu en soirée. Tous les indépendants, entrepreneurs, commerçants, etc. répertoriés par la Commune (130 personnes) ont reçu un courrier d'invitation. La thématique des produits locaux ayant été de nombreuses fois abordée en consultation et en CLDR, les artisans et producteurs locaux quasi absents au GT Agriculture, ont à nouveau été invités.

Après un mot sur le contexte de l'ODR, les agents de la FRW ont présenté la stratégie en zoomant sur le défi et l'objectif en lien avec le thème du jour :

Défi : « En 2027, Wellin aura réussi un développement économique pourvoyeur d'emplois »

Objectif : « En dynamisant les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales locales et en misant sur l'économie sociale ».

La parole est ensuite donnée aux deux intervenants, invités à présenter leurs missions et à proposer des idées de projets pour la Commune de Wellin :

- Pierre Poncelet, de l'Agence de Développement Local (ADL) de Bièvre/Vresse-sur-Semois.
- Katherine Gillard, de l'Association d'insertion sociale, socioprofessionnelle et professionnelle D.E.F.I.T.S

Les agents de développement ont ensuite passé en revue l'ensemble des groupes et dispositifs existants et les nouveautés dans le domaine de l'économie et de l'emploi sur la commune de Wellin (et environs).

La parole est ensuite donnée aux participants, qui n'ont pas émis de remarques concernant la stratégie et l'objectif proposé par l'auteur. Ils ont alors approfondi quelques projets pertinents proposés en consultations et ont émis de nouvelles propositions pour répondre à l'objectif.

GT Tourisme : 02/05/2017

Afin de réunir un maximum de participants (courrier envoyé à tous les propriétaires d'Horeca, gîtes, hôtel, structures touristiques (para)communales, etc), cette réunion s'est tenue en soirée. A noter qu'en mai 2017, Wellin était en transition vers la nouvelle Maison du Tourisme, celle du Pays de St-Hubert regroupant également les communes de Libin, Tellin, Libramont, Tenneville et Saint-Hubert.

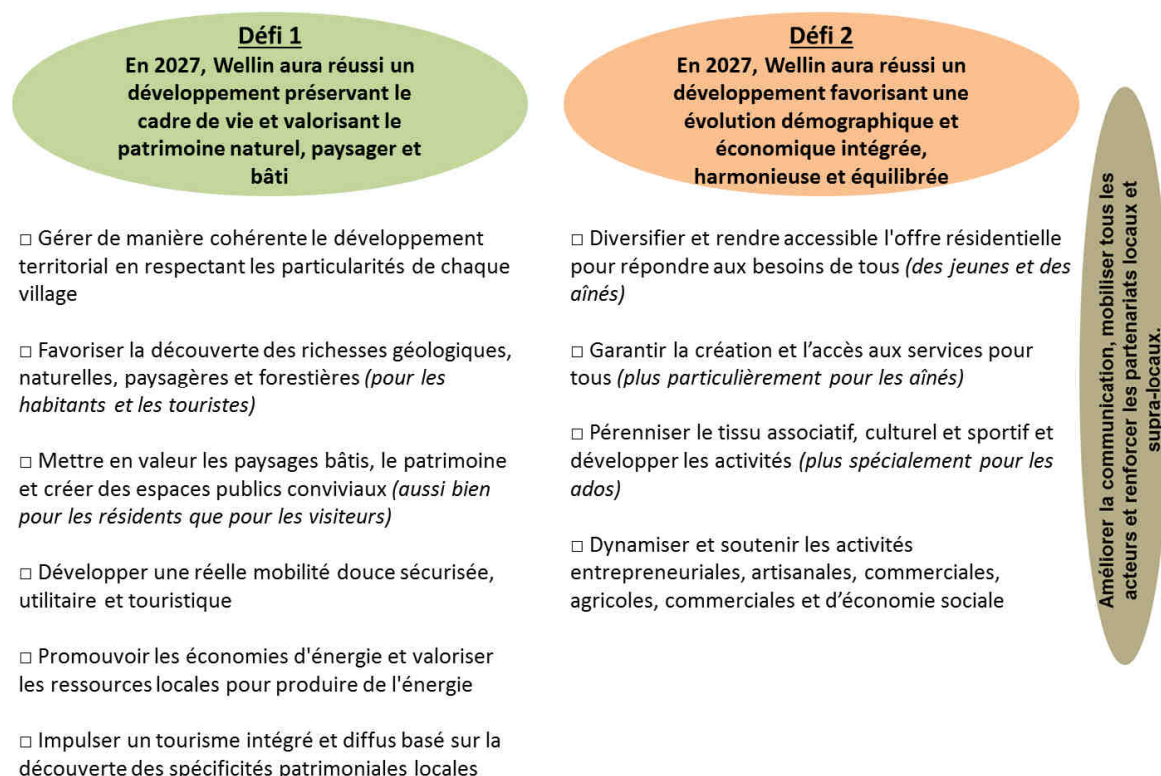
Après un rappel du contexte de l'ODR, la FRW a présenté l'extrait du tableau AFOM réalisé par l'auteur de PCDR (bureau Impact) et amendé par la CLDR ; elle en a fait une lecture transversale en le croisant avec le diagnostic. Les participants ont réagi en complétant l'AFOM mais n'ont pas émis de remarques par rapport à l'objectif touristique. Les participants ont ensuite travaillé sur des projets concrets : six sont ressortis du lot (sur la trentaine de projets collationnés) dont un en particulier, celui d'un nécessaire travail de coordination au vu du nombre de structures gravitant autour du tourisme à Wellin.

CLDR n°8 : 15/05/2017

Pour préparer cette CLDR, la FRW a envoyé les comptes-rendus des GT passés aux membres de la Commission pour qu'ils en prennent connaissance, digèrent le contenu afin d'enrichir le débat.

La réunion s'est organisée en deux parties : tout d'abord, une présentation des derniers GT passés, à savoir, nature, aménagement du territoire/logement/etc, économie/emploi, tourisme. Les faits saillants sont résumés, surtout les sujets de débat et les types de projets traités. La CLDR a réagi au fur et à mesure avec des questions et/ou des compléments d'information.

Ensuite, l'auteur de PCDR a proposé une nouvelle lecture de la stratégie au regard des différents GT. Il a rappelé la stratégie de départ et opéré des modifications dans les défis et objectifs (transfert, fusion, reformulation...) pour mieux coller à la réalité wellinoise. Exemples ? L'objectif dédié à l'économie serait augmenté de la dimension agricole, l'objectif lié à l'énergie pourrait basculer dans le défi 1 relatif à l'environnement. Pour le défi 3, la CLDR a débattu sur les différentes tranches d'âge à mettre en avant ou pas dans l'intitulé des objectifs. La CLDR a suivi le cheminement et les explications de l'auteur mais a réagi sur certains points : ***mentionner l'économie sociale dans l'objectif économique, garder un objectif touristique en tant que tel*** dans la stratégie, rajouter le ***terme économique*** à côté de ***'démographique'*** dans le ***défi 2***. Voici ce que la stratégie donnait aux termes de la discussion :



La FRW a proposé à la CLDR d'y réfléchir jusqu'à la prochaine réunion.

CLDR n°9 : 13/06/2017

La réunion s'est déroulée en deux temps : un retour sur la stratégie modifiée suite aux GT et le tri des projets au regard de cette nouvelle stratégie.

La FRW est revenue sur les éléments principaux de la stratégie corrigée : il y a deux défis correspondant chacun à un constat majeur identifié lors du diagnostic, une ressource (importance du cadre de vie) et une problématique (stagnation de la démographie). Les objectifs du 3^e défi ont été refondus dans les défis 1 et 2. Quant à l'objectif « tourisme », la CLDR souhaitait le voir apparaître en tant que tel dans la stratégie et non pas injecté dans les autres objectifs comme le proposait l'auteur. Pour les publics cibles du défi 2, la CLDR a souhaité avoir une vue d'ensemble des projets avant de se prononcer. Enfin, la stratégie est toujours traversée par un fil rouge lié à la communication et aux partenariats. La CLDR a marqué son accord avec cette version intermédiaire de la stratégie.

Vu les 94 projets répertoriés, la FRW a proposé de passer en revue chaque projet (tableau envoyé au préalable) et de s'interroger, se positionner sur chacun d'eux : le garder ? le mettre en Lot « 0 » (soit un projet déjà en cours et répondant à la stratégie) ? le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ? l'abandonner ? Lors de cette réunion, la CLDR a traité les projets relatifs au défi 1.

CLDR n°10 : 12/09/2017

Dans un premier temps, la CLDR a poursuivi le travail entamé et a trié les projets relatifs au défi 2.

Dans un second temps, comme la CLDR avait une vue d'ensemble des arbres stratégiques (arborescence défi-objectif-projet), la FRW l'a invité à débattre et se positionner sur les 3 questions laissées en suspens. La CLDR a décidé que :

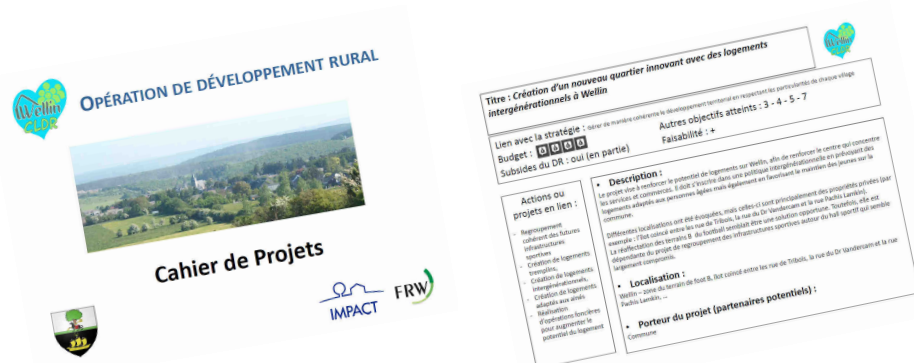
- Dans le défi 1, le tourisme est un élément important pour le développement de la commune et doit apparaître clairement dans la stratégie ; l'objectif « tourisme » est donc conservé.
- Toujours dans le défi 1, les précisions apportées dans les objectifs 2 et 3 sont conservées.
- Dans le défi 2, les objectifs ne doivent pas préciser un public particulier car d'autres franges de la population sont aussi concernées par certains projets.

Par ailleurs, dans le défi 1 - objectif 1, l'action 'regrouper les nouvelles infrastructures sportives de manière cohérente' est peu réaliste et assez réductrice. Par conséquent et vu les réflexions amenées lors de la visite de terrain du 25/03/17, la CLDR a décidé de modifier cet intitulé qui devient « Réalisation d'un schéma de développement communal » afin d'avoir une vision globale et prospective de l'aménagement du territoire, surtout au regard des objectifs d'augmenter la population, de mettre en valeur les paysages et le patrimoine, de créer du logement...

Au final donc, la CLDR a validé la stratégie et arrêté la liste de projets à 58.

FOCUS SUR LE CAHIER DE PROJETS

Pour faciliter le travail de la CLDR et l'aider à décider ultérieurement, les agents de la FRW et l'auteur de PCDR ont rédigé un cahier de projets. Le principe est simple : dans un cahier, chaque projet fait l'objet d'une fiche avec un bref descriptif et une évaluation de quelques critères comme la transversalité (lien avec un ou plusieurs objectifs), le coût (fourchettes), la faisabilité, la possibilité d'un subventionnement par le développement rural....



CLDR n°11 : 03/10/2017

Avec l'invitation à cette réunion, les membres de la CLDR ont reçu le cahier de projets (voir ci-dessus) ; chaque membre était invité à parcourir ce document avant la réunion

La stratégie et la liste des projets ayant été approuvées, la CLDR a procédé à la priorisation des projets, afin de les répartir en différents lots dont la réalisation sera échelonnée sur 10 ans.

- Le lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.
- Le lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Le lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

En réunion, chaque membre de la CLDR a reçu deux tableaux de vote, un pour chaque défi. Il s'agissait ainsi de prioriser des projets dans les deux défis afin d'avoir un équilibre dans la mise en œuvre de la stratégie. Chaque ligne des tableaux reprenait l'intitulé d'un projet, avec des remarques à prendre en compte, les critères issus du cahier de projets... et une case pour le vote. Chaque membre était invité à voter individuellement, défi par défi.

Pour chaque projet, le votant indiquait si le projet devait être classé en priorité 1, 2 ou 3 (1 = lot 1 ; 2 = lot 2 ; 3 = lot 3) et en veillant à répartir les projets de manière équitable dans les 3 lots (exemple : pour le défi 2 qui contient 23 projets, le votant devait répartir 7 ou 8 projets dans chaque lot, ainsi la répartition était équilibrée dans les différents lots).

Pour un choix judicieux et le plus objectif possible, les participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes : est-ce que le projet ou l'action...

- permet d'atteindre les défis et objectifs fixés ?
- est transversal (il répond à plusieurs objectifs ou défis) ?
- est collectif et équitable ?
- sera fréquemment utilisé ?
- répond à un besoin urgent, de moyen terme ou sera opportun dans plusieurs années ?
- est facilement réalisable (suffisamment précis...) ?
- a un réel effet de levier sur le développement communal ?
- suscite la mobilisation des habitants ?



Ensuite, pour calculer le résultat global, les votes individuels sont additionnés (1 point pour le lot 1, 2 points pour le lot 2 et 3 points pour le lot 3). Les projets qui ont obtenu le moins de

points sont donc prioritaires. Si des votants ont laissé des cases « vierges » dans leurs tableaux, on considère que ces projets n'ont pas retenu l'intérêt du votant et reçoivent 3 points.

Les membres de la CLDR se sont répartis les projets et ont procédé au dépouillement selon les principes expliqués ci-dessus. Les résultats sont découverts en séance avec, parmi les projets prioritaires : la préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin (en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles), la création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal ou encore l'aménagement des points noirs en matière de sécurité routière.

GT sur la fiche-projet « nature » : 27/11/2017
--

La réunion s'est déroulée en journée pour avoir les mêmes participants que lors du premier GT « nature » du 16/03/17. A noter que ceux-ci étaient extrêmement motivés à poursuivre et prendre en main les actions « nature » du présent PCDR.

Maintenant que la CLDR a « priorisé » les projets et que parmi les priorités, un des projets concerne directement la nature (« préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles »), l'objectif de cette réunion était de compléter la fiche-projet, préciser la description du projet, les justificatifs, les porteurs...

Les participants ont passé en revue les différentes idées reprises dans la fiche-projet. Lors des discussions, il s'est avéré que « l'ouverture, au public, d'une réserve naturelle à Froidlieu » s'intégrait dans l'action de « création d'un sentier découverte de la Calestienne ». Par contre, il manquait le même type d'action pour les forêts subnaturelles. En conséquence, la fiche-projet comprend les actions suivantes :

- Création d'un sentier découverte du patrimoine sylvicole de la Calestienne
- Création d'un sentier découverte des forêts subnaturelles
- Création d'un circuit de géocaching sur un sentier balisé existant le long de l'eau
- Restauration et gestion de pelouses calcicoles
- Création d'un groupe de travail
- Actions de communication

Pour les deux sentiers, les participants ont défini ensemble le tracé et les éléments dont il faut tenir compte (panneaux, contraintes, etc).

CLDR n°12 : 28/11/2018

En première partie de réunion, le Collège est revenu sur les résultats du vote de la Commission qu'il a analysés. Le Collège a proposé à la CLDR de choisir les projets du lot 1 sur base de plusieurs critères :

- Les meilleurs scores obtenus lors du vote de la CLDR.
- Un équilibre entre les deux défis (5 premiers projets de chaque défi) et les objectifs.
- Le caractère réaliste de la programmation car on ne peut pas tout faire en 3 ans.
- La faisabilité (le fait de disposer des informations nécessaires pour remplir une fiche du lot 1 (dont le budget)... et pour la mettre en œuvre dans les 3 ans).

Sur base de ces considérations, le Collège a respecté les choix de la CLDR, mais a proposé quelques petites modifications.

Dans le défi 1 :

- Les 5 projets prioritaires choisis par la CLDR sont retenus.
- Le projet « Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal » est fusionné avec le projet « Réalisation de la liaison lente "Chanly - Neupont" ». Cette liaison est effectivement un des chainons du réseau et a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions.
- Le projet « Création de circuits thématiques » est fusionné avec le projet « Actions de mise en valeur des paysages de Wellin ». Les paysages sont un des sujets pour les circuits thématiques. Comme les actions de mise en valeur étaient assez légères (point de vue, table d'orientation...), elles pourront être concrétisées dans le cadre des circuits.

Dans le défi 2 :

- La « Création de logements adaptés aux aînés » et la « Création de logements intergénérationnels » passent en lot 2 car il n'y a pas de lieu identifié. A l'inverse, pour conserver néanmoins une offre en logements dans le lot 1, on remonte le projet « Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement ». Le fait de disposer de terrains et/ou de bâtiments est un préalable indispensable à la création de logements.
- Le projet « Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire » est fusionné avec la « Création d'un Repair Café », qui constitue un exemple de ce qu'il est possible de faire.
- Le projet « Rénovation de la maison de village de Lomprez » est 'remonté' dans le lot 1 de manière à garder davantage que deux projets dans le défi 2 (les logements pour aînés et intergénérationnels basculent en Lot 2) et vu l'urgence de procéder à certains travaux. Ce projet n'est pas fusionné avec l'aménagement de la zone de loisirs aux abords car les sources de financement peuvent être différentes et le projet deviendrait trop lourd.

Une partie de la Commission n'est pas d'accord sur la fusion opérée dans l'avant-dernier intitulé : le Repair Café n'est pas forcément une activité intergénérationnelle... même si c'est souvent le cas. Après débat, la CLDR a décidé à l'unanimité de **garder le Repair Café en-dehors des activités intergénérationnelles et d'en faire une fiche-projet à part entière**. Le lot 1 est donc composé de 9 projets. Pour les lots 2 et 3, la CLDR n'a pas de remarques et valide le contenu des lots.

La suite de la réunion est consacrée à la présentation, par l'auteur de PCDR, de deux projets repris en lot 1 sur lesquels il y a unanimité :

- Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune
- Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal

La Commission n'a pas fait de remarques, mais a demandé l'ajout d'un carrefour dangereux dans la liste des points noirs à traiter.

Enfin, la FRW a relaté le contenu du GT nature qui s'était réuni la veille et qui a permis de creuser et étoffer le contenu du projet y relatif.

GT sur la fiche-projet « tourisme » : 15/12/2017
--

La réunion s'est déroulée en journée pour avoir les mêmes (et un maximum de) participants que lors du premier GT « tourisme » du 02/05/17. A noter que depuis lors, la Commune a engagé une employée graphiste à ½ temps pour l'Office du Tourisme et Wellin fait partie de la nouvelle Maison du Tourisme de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

L'objectif de la réunion était de compléter la fiche-projet relative à l'« amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin ».

Après un rappel du contexte, la FRW a passé en revue la note préparatoire envoyée aux participants et reprenant les différentes idées de la fiche-projet. La discussion en plénière a permis dans un premier temps, de communiquer sur les projets des différentes structures (projets qui rejoignent une partie du contenu de la fiche-projet) et dans un second temps, d'étoffer et identifier les éléments de la fiche-projet.

Les participants ont conclu que, vu la situation particulière de Wellin, il serait intéressant de mettre en place une plateforme de réflexion avec les différents organismes touristiques et de la réunir, au moins une fois par an. Ce serait le lieu où coordonner les stratégies de développement touristique, construire les collaborations, échanger les informations...

GT sur la fiche-projet de la maison de village de Lomprez : 18/12/2017
--

La réunion s'est déroulée dans la salle concernée et en soirée pour avoir un maximum de participants (membres de CLDR, comités fréquentant la salle, habitants du village). Au préalable, l'architecte en charge de la rédaction de la fiche avait fait une visite des lieux et en toute logique, a participé à cette réunion.

Après une introduction sur le contexte et l'objectif de la réunion (compléter la fiche-projet relative à la « rénovation de la maison de village de Lomprez »), la séance s'est poursuivie en trois temps :

1. Présentation d'un état des lieux du bâtiment par l'architecte du bureau Impact, avec la mise en évidence des lacunes du bâtiment au niveau de l'enveloppe, des techniques spéciales...
2. Listing par les participants eux-mêmes, des comités et activités occupant la maison de village
3. Passage en revue des pièces et éléments importants d'une maison de village (la cuisine doit être agrandie, le bar doit être amélioré...)

La réunion s'est terminée par une visite de la maison de village.

CLDR n°13 : 05/02/2018

L'auteur de PCDR a poursuivi sa présentation des projets du lot 1. Sur les 9 projets du lot 1, il en reste 7 :

- Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles
- Amélioration de la visibilité et promotion touristique de Wellin
- Création de circuits thématiques
- Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement
- Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire
- Création d'un Repair Café
- Rénovation de la maison de village de Lomprez

Les participants ont réagi après chaque projet et complété ici et là les informations données par l'auteur. La CLDR a marqué son accord sur les grandes lignes directrices des différents projets.

CLDR n°14 : 08/03/2018

Cette réunion de CLDR était consacrée à la relecture des fiches-projets. La Commission avait déjà eu l'occasion de se prononcer sur le contenu global des fiches-projets. Il s'agissait maintenant de les relire précisément dans le but d'y apporter des éléments intéressants et d'améliorer ainsi la qualité du dossier. A noter qu'entre les deux réunions, la CLDR avait eu l'occasion de relire les différentes parties du PCDR sous format papier ou internet.

La FRW a rappelé les différentes rubriques qui constituent une fiche-projet puis a invité les participants à se concentrer sur deux rubriques avec une série de questions à la clé :

- Le descriptif du projet : est-ce que le descriptif est complet ? Est-ce que l'explication est claire ? Prend-on bien en compte tous les besoins et choses à faire ? Est-ce qu'on parle du public ou des publics concerné(s) ? Quand c'est opportun, vérifier les cartes, plans : est-ce le bon tracé ? le bon périmètre ? Lien avec les autres projets du PCDR ?
- Le justificatif du projet : est-ce que le justificatif est complet ? Ne manque-t-il pas un argument qui explique pour quelles raisons on réalise ce projet ? Fait-on bien référence au diagnostic ?

Mais chacun est aussi sollicité pour parcourir les autres rubriques de la fiche-projet.

Les participants se sont réunis en 4 sous-groupes. Chaque groupe a choisi un projet/une fiche en fonction de ses centres d'intérêt ; il a alors reçu 3 exemplaires de la fiche en format A4 et un exemplaire en format A3 où le rapporteur du groupe disposait de place pour les annotations. Un deuxième tour a permis d'aborder 4 autres fiches et ainsi de quasi terminer la relecture du lot 1.

Une restitution en plénière a permis à chaque groupe de faire part de ses remarques principales et les fiches A3 annotées étaient remises au bureau d'études. Dans les principaux éléments mis en évidence, il faut retenir la modification de l'intitulé du projet relatif à la maison de village de Lomprez : vu les activités culturelles y organisées et les besoins en terme scénique notamment, les participants ont décidé de rénover la salle de Lomprez en maison rurale.

Les fiches des lots 2 et 3 étaient disponibles sur le site <https://www.wellinenaction.info/> et en format papier à l'administration communale, mais avant cette réunion, l'auteur de PCDR avait reçu très peu de remarques. Cependant, en séance, deux membres ont remis l'ensemble des fiches relues à l'auteur et cinq participants motivés ont repris quelques fiches pour les relire.

CLDR n°15 : 27/03/2018

L'essentiel de cette rencontre a été consacré à l'approbation de l'avant-projet de PCDR et au choix de la 1ère demande de convention. En préambule, les agents de développement ont rappelé la stratégie du PCDR et les étapes parcourues depuis le début de l'Opération. A noter qu'en février et mars, les membres de la CLDR, du Collège et la FRW ont eu l'occasion de relire l'avant-projet de PCDR et de transmettre leurs remarques à l'auteur de Programme. Moyennant l'intégration de deux remarques discutées en séance (le CPAS identifié comme porteur principal pour le repair'café en lot 1 et l'ajout d'un lieu de convivialité dans la fiche sur l'espace public de Froidlieu), l'avant-projet de PCDR a été approuvé à l'unanimité par la Commission.

Pour procéder au choix de la 1ère demande de convention, les agents de la FRW ont rappelé quelques balises à prendre en compte (penser à l'intérêt collectif, aux plus-values et apports au regard de la stratégie, à la faisabilité - statut de propriété, coût, maîtrise du projet - et à la précision du projet). Au regard de ces balises, les agents ont présenté un tableau récapitulatif des projets du Lot 1 pour analyser leur éligibilité au Développement rural et leur maîtrise par la Commune. Après avoir exposé l'avis du Collège sur la question, les agents de la FRW ont invité la CLDR à s'exprimer. Les membres de la commission ont débattu et décidé à l'unanimité de proposer deux demandes de convention au Conseil communal : la liaison Neupont - Chanly (tronçon prioritaire identifié dans la fiche relative à la création d'un réseau de mobilité lente) et la rénovation de la maison de village de Lomprez.

La rencontre s'est clôturée par une évaluation du processus (cote moyenne de 7,7/10) et le verre de l'amitié offert par la Commune.



6. Conclusion

L'aventure du PCDR de Wellin n'est pas finie : l'élaboration du dossier s'achève mais une nouvelle page va s'écrire avec la réalisation des projets et actions. En regardant dans le rétroviseur, on peut retenir quelques éléments positifs au niveau de l'élaboration du dossier :

- La construction de la stratégie et son appropriation par la CLDR

L'exercice de se projeter à long terme n'est pas forcément évident mais la CLDR a pris le temps de construire et s'approprier la stratégie en remettant parfois à plus tard sa décision, afin de bien mûrir sa réflexion. Grâce à l'apport des groupes de travail, la Commission a travaillé et fait évolué la stratégie au fil des réunions : de la 1^{ère} ébauche avec les 3 défis et 11 objectifs, elle est passée à 2 défis et 10 objectifs. Les membres ont vraiment pris à cœur le travail sur la stratégie.

- Le cahier de projets

La CLDR a exprimé sa pleine satisfaction sur le cahier de projets rédigé par l'auteur de PCDR et la FRW. Cet outil synthétique et descriptif leur a permis de mieux cerner les projets, de bien identifier leur lien à la stratégie. C'est un outil précieux pour l'aide à la décision puisque certains membres l'ont d'ailleurs annoté et utilisé lors du vote des projets, pour « prioriser » ceux-ci dans le temps.

- Les réunions de CLDR

De manière générale, la CLDR a fourni un travail régulier et consciencieux, même lors de la visite de terrain du 25/03/17 où la qualité des réflexions sur l'aménagement du territoire, les espaces publics, le logement a compensé un taux de participation plutôt décevant. Les membres de la Commission, lors d'une évaluation proposée à la 15^e réunion, ont attribué une cote honorable de 7,7/10 au processus d'élaboration du PCDR.

- La très bonne collaboration avec l'auteur et le Collège

Les réunions de travail entre l'auteur de PCDR, le Collège, l'agent-relais communal et la FRW se sont toujours déroulées dans un climat constructif, serein et baigné de bonne humeur. Gageons que cet esprit positif et jovial guide la réalisation du PCDR dans les 10 prochaines années !

7. Liste des annexes

En annexe, se trouvent les comptes-rendus des réunions :

- d'information et consultation
- de CLDR et groupes de travail.

Sont également présentes les délibérations du Conseil communal pour :

- la composition de la CLDR
- le règlement d'ordre intérieur de la CLDR